

2019 - 2020

**DOSSIER de candidature VAE
pour une validation des études**

Concerne les candidats ayant suivi avec succès une ou plusieurs années d'études d'architecture à l'ESA, l'INSA de Strasbourg, dans une école d'architecture étrangère ou les candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou équivalent.

Ne concerne pas les candidats titulaires d'un BTS ou DUT (ceux-ci doivent suivre la procédure Parcoursup)

Nom : _____ Prénom : _____

Sexe : _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél : _____ Courriel : _____

Baccalauréat ou titre équivalent - (fournir justificatifs)

Intitulé du Diplôme : **Obtenu le :**

Études supérieures - (fournir justificatifs)

Intitulé du diplôme :

Année d'obtention : Durée totale du cursus :

Établissement fréquenté : Pays

Formations ou activités suivies dans le domaine de l'architecture - (fournir justificatifs)

Année	Lieu	Formation /Activité	Diplôme obtenu

Positionnement demandé : 1^{er} cycle : L2 L3 2^{ème} cycle : M 1 M2

Je soussigné(e), _____ *atteste sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées dans le dossier*

Fait à _____, *le*2019

Signature : _____

PIECES à JOINDRE

- Diplôme d'études supérieures – relevés de notes
- Diplôme du Baccalauréat ou titre équivalent – relevé de notes
- Lettre de motivation
- Curriculum vitae
- Portfolio (20 pages maxi – format papier A4)
- Attestation justifiant un niveau linguistique minimum B2 en français (pour les candidats étrangers)
- Attestations d'employeurs (éventuellement)
- Chèque de 37 € - à l'ordre de « Régie de recettes de l'ENSA Marseille »
Les étudiants boursiers sont exonérés (joindre justificatif- notification de bourse)
- Une enveloppe à votre nom et adresse pour lettre 20 g

Important :

Tout document d'origine étrangère devra obligatoirement être traduit en français par un traducteur agréé. Tout dossier incomplet ou reçu hors délai ne pourra être pris en considération.

Procédure et calendrier :

- Date limite de retour du dossier : **le 3 avril 2019** (le cachet de la poste faisant foi)
 - Le dossier de candidature sera soumis à la commission de « Validation des études, des expériences professionnelles ou acquis personnels » qui examine les dossiers des candidats à l'entrée à l'ENSA.
-

ENSA Marseille
Bureau des admissions
184 av de Luminy
13288 Marseille Cedex 9
+33 (0)4 91 82 71 22
www.marseille.archi.fr
aurelie.simond@marseille.archi.fr